

ANNEXE | CMFC

A compléter si vous désirez que votre activité soit reconnue par le Collège des médecins de famille du Canada | CMFC

Le Centre de formation continue (CFC) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke est un organisme pleinement reconnu par le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC). Nous pouvons accréditer des programmes locaux, ainsi que des programmes nationaux si ces derniers sont donnés uniquement en ligne¹.

1. Est-ce que votre activité aura lieu seulement au Québec ?

- Québec seulement | [Remplir les sections 1.1, 1.4 et 1.5](#)
- Nouveau-Brunswick (en lien avec le pôle FMSS de Moncton) | [Remplir les sections 1.1, 1.4 et 1.5](#)
- Ailleurs au Canada | [Passez directement à la section 1.2 et compléter les sections 1.3, 1.4 et 1.5 si votre demande est admissible](#)

1.1 Normes d'agrément provincial Mainpro+ :

Il est essentiel qu'au moins un (1) membre du CMFC siège au comité de planification du programme. Aussi, au moins un membre de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke doit avoir apporté une contribution substantielle à l'élaboration, à la planification et à la présentation du programme tel que stipulé. Être simplement réviseur du programme alors qu'il est complété n'est pas une contribution importante.

Le programme doit être pertinent à la pratique de la médecine familiale et respecter les normes éthiques.

1.1.1 Donnez le nom et le numéro du CMFC du membre du comité scientifique qui répond aux exigences ci-haut :

Médecin

Numéro

1.1.2 Nom du membre de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke qui a contribué à l'élaboration du programme (peut-être le même qu'en haut) :

Professeur

1.2 Le Centre de formation continue de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke peut accréditer des activités de type MAINPRO+ sur une base nationale (Canada) uniquement pour les activités en ligne.

Est-ce qu'il s'agit d'une activité offerte uniquement en ligne ?

- Oui en ligne seulement | [Remplir la partie 1.4 et 1.5](#)
- Non, nous ne pouvons pas accréditer votre activité

¹ <https://www.cfpc.ca/fr/home>

1.3 Normes d'agrément national Mainpro+

Un minimum de trois (3) membres du CMFC, provenant de n'importe quelle région du Canada, doivent siéger comme membres du comité scientifique et participer de façon importante au développement, à la planification et au déploiement du programme comme stipulé par le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC). Être simplement réviseur du programme alors qu'il est complété n'est pas une contribution importante. Le programme doit être pertinent à la pratique de la médecine familiale et respecter les normes éthiques.

S.V.P. donnez le nom et le numéro du CMFC de 3 membres du comité scientifique dont un est aussi professeur à la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke.

Médecin	<input type="text"/>	Numéro	<input type="text"/>
Médecin	<input type="text"/>	Numéro	<input type="text"/>
Médecin	<input type="text"/>	Numéro	<input type="text"/>

1.4 La conception pédagogique comprend une discussion des obstacles au changement les plus courants dans la pratique.

Nous respectons cette norme : Oui Non

Veuillez expliquer brièvement comment ce programme porte sur les obstacles au changement les plus courants en rapport avec son contenu ?

1.5 La conception de votre formulaire d'évaluation doit obligatoirement inclure ces deux questions et elles doivent être présentées exactement comme suit :

➔ Avez-vous perçu de la partialité dans une partie du programme ?

Oui Non

Si oui, veuillez expliquer : _____

➔ L'activité respectait-elle le Code d'éthique du CQDPCM (<http://cqdpcm.ca/tool/code-dethique/>) ?

Oui Non

Nous respectons cette norme : Oui Non